

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2019

Présents : M.C. BAPTISTE - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - J.M LAROCHE -
G. LELAY - D. MOUSSET - M. MUSSIER - D. PAQUERIAUD - J. PERICHON - M.
SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents : - A. DUBOIS, procuration à D. PAQUERIAUD
- M. GOUEFFON, procuration à M. MUSSIER
- F. JOUANET, procuration à D. VIZIER

Secrétaire de séance : Dominique VIZIER

Ordre du jour :

✚ **Approbation statuts ATDA**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2018, L'ATDA a décidé de compléter ses différentes prestations en proposant un service de protection des données à caractère personnel ce qui entraîne une modification des statuts. Il convient de délibérer pour approuver ces nouveaux statuts.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Approbation adhésion des villes de Moulins, Montluçon et Vichy au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier.**

Les villes de Moulins, Montluçon et Vichy ont adhéré au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier en juin 2019. Il convient de délibérer pour approuver ces adhésions.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Instauration des heures complémentaires et des cadres d'emplois pouvant percevoir des heures supplémentaires**

En raison de surcroît de travail à certaines périodes de l'année ou pour remplacer des agents absents, le personnel à temps non complet est amené à effectuer des heures complémentaires et le personnel à temps complet, des heures supplémentaires, dans les limites fixées par la loi. Afin de permettre leur paiement, il est nécessaire de prendre une délibération.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe**

Suite au départ en retraite de Madame Paulette GAGNOL, ses heures ont été réparties entre les agents à temps non complet aussi il convient de modifier le tableau des effectifs pour supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe occupé par Madame GAGNOL Paulette.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Recrutement d'un Adjoint Technique et refonte du tableau des effectifs**

Suite au départ en retraite de Monsieur Serge BORDES, il convient de modifier le tableau des effectifs pour supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe occupé par Monsieur Serges BORDES.

Il convient de recruter un adjoint technique afin de le remplacer. Une déclaration de création de poste d'adjoint technique a été envoyée au Centre de Gestion. Plusieurs postulants ont été reçus en mairie et la candidature de M. TOUZAIN Gabin a été retenue. Il convient de modifier le tableau des effectifs pour créer un poste d'adjoint technique.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Approbation avant-projet CCAB**

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le bureau d'études REALITES a remis l'avant projet. Il concernera la rue Jules Ferry, le parking de la Gare, la rue de la Gare, la rue André Favier, la traversée de la RN7 et la mise en place d'une SIL.

L'estimation globale des dépenses s'élève à 805 615.79 € HT.

Il convient de prendre une délibération pour approuver cet avant-projet et autoriser le maire à signer l'avenant permettant d'arrêter le montant forfaitaire de la rémunération définitive du maître d'œuvre.

Suite à cette présentation, Jérôme Périchon et Jean-Michel Laroche font des remarques sur l'opportunité du changement de sens de stationnement en épis de la rue Jules Ferry ainsi que de la place handicapée. Jean-Michel Laroche fait remarquer que les stationnements handicapés se font en marche avant et que la descente des personnes en fauteuil se fait sur la voie de circulation. Il lui est répondu que la maîtrise d'œuvre a fait ces propositions en soulignant que le stationnement en marche arrière est une réglementation du code de la route et nécessaire avec l'aménagement d'une piste cyclable le long de la chaussée. En cas d'accident, la responsabilité du Maire pourrait être engagée. Jean-Michel Laroche s'interroge sur la nécessité de mettre en place la signalétique des commerces. Michel Simon lui répond que les élus ont pris un engagement envers l'Etat suite aux menaces de sanctions envers les commerçants. De plus une subvention de 50% a été notifiée par l'Etat.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

✚ **Questions diverses :**

Michel Simon indique que 8 permis de construire ont été déposés depuis le début de l'année.

Il fait le compte-rendu de deux rendez-vous importants concernant la nationale 7. Le premier juillet, à la Préfecture, Madame la Préfète et la DREAL ont fait le point des aménagements sur le département. La déviation de Villeneuve sera mise en service en fin d'année, les études du barreau de Trevol (1.800kms) et celles du contournement de Bessay ainsi que Varennes Nord sont en cours afin d'être terminées avant le prochain plan de financement. Il a accompagné au Ministère des Transports le 20 juillet Guillaume Margelidon, maire de Toulon, et les représentants des associations de la Nièvre et de la Loire pour faire le point sur l'aménagement de la RN7 sur ces 3 départements. La Directrice des routes a confirmé que l'aménagement de la RN7 faisait partie des priorités du plan mobilité. Elle a annoncé la reprise des travaux sur la Nièvre courant 2020 pour faire la liaison avec la déviation de Villeneuve, elle a confirmé les annonces de la DREAL et de Madame la Préfète de l'Allier et pour la Loire, elle a annoncé les études de la déviation de Mably.

Il fait le compte rendu de la Cour d'Appel de Lyon concernant le règlement de la zone Npv du PLU pour l'implantation du projet photovoltaïque. La requête de madame Vocat, messieurs Gagnol et Siret est rejetée. Ce jugement est important pour l'avenir de la ferme solaire sur notre commune.

Michel Simon fait part de l'installation de volets roulants dans une classe de maternelle, de travaux de réfection du couloir CP- CE1 et d'aménagements dans la cour de maternelle.

Céline Chevalier fait part d'un projet avec Ludovic Desfarges d'inauguration d'une zone refuge à l'Ermitage avec la LPO qui aura lieu à l'automne. Elle fait part de la présentation de l'application

PEPIT (Découverte du patrimoine par le jeu) par le CAUE. Ce projet est séduisant pour faire découvrir les richesses de notre commune.

Guy Lelay demande des informations sur l'installation des antennes téléphoniques. Michel Simon et Bernard Troncin l'informe que l'antenne Orange sera opérationnelle dans une quinzaine de jours, par contre l'autre antenne de TDF devrait l'être seulement en octobre.

Danièle Mousset fait le compte-rendu de la visite du jury régional suite à notre premier prix départemental obtenu en 2018.

Dominique Vizier fait part du pique-nique de la cantine le 05 juillet. Un grand merci au Panier Sympa qui a offert les bouteilles d'eau. Elle demande si le conseil pourrait prévoir des rideaux dans la cuisine de la Maison des Associations à cause de la chaleur.

Jean Michel Laroche donne le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire du 20 juin. Il indique que pour la troisième année consécutive Moulins communauté est bénéficiaire du FPIC ce qui pour la commune de Bessay engendre une recette de près de 18 000€. Il fait part du spectacle de mise en lumière tout l'été des bâtiments suivants, la mal coiffée, la mairie, le Jacquemart et le CNCS. Il demande que des courriers soient envoyés aux personnes qui n'entretiennent pas leurs terrains à cause des risques importants d'incendie.

Michel Simon informe le conseil que le bulletin municipal a été distribué ce jour par les conseillers disponibles.

Séance levée à 22 h 21.